

Carnet Croix Rouge 2004



d'après "La Vierge à l'Enfant"

© Photo RMN – J.G. Berizzi

Mis en page par :

Atelier Didier Thimonier

Imprimé en :

héliogravure

Couleurs :

polychrome

Format du carnet :

horizontal 235 x 71,5

Format du timbre :

vertical 25 x 31,75

dentelures comprises :

30 x 35,75

Valeur faciale :

10 timbres à 0,50 €

Prix de vente :

6,60 € dont 1,60 € de don

reversés à la Croix Rouge

Française

premier jour



Oblitération disponible sur place
Timbre à date 32 mm
"Premier Jour"

Vente anticipée

À Paris

Le mercredi 10 novembre de 14h à 18h, Les jeudi 11, vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 novembre 2004 de 10h à 18h.

Un bureau de poste temporaire sera ouvert au Salon philatélique d'automne, Paris Expo espace Champerret, porte de Champerret, hall A, 75017 PARIS.

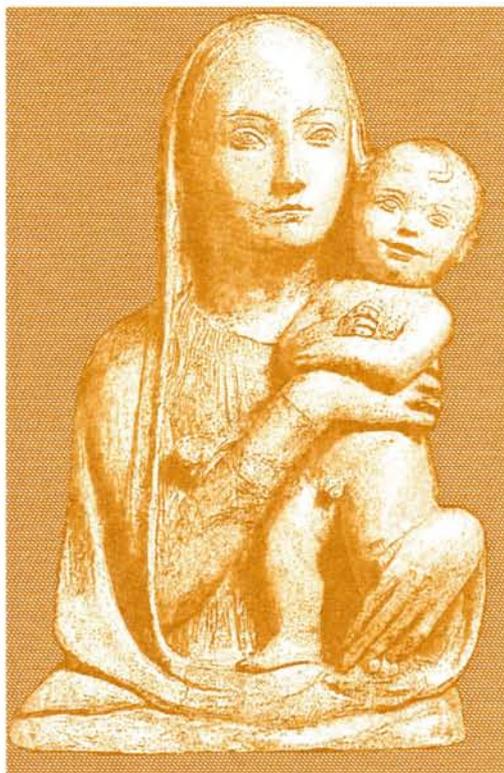
En vente dans tous les bureaux de poste à partir du 15 novembre 2004 et sur le site Internet de La Poste www.laposte.fr/timbres

Vierge à l'Enfant

Croix-Rouge 2004



L'icône représentant la *Vierge à l'Enfant* du musée du Louvre est conforme à la tradition qui s'est instaurée à partir des V^e et VI^e siècles, puis s'est largement répandue, de façon quasi immuable, dans le monde chrétien et plus particulièrement dans l'Église d'Orient. Elle reproduit un prototype byzantin dit de la «Vierge *Glykophilousa*» dont chaque détail a valeur symbolique. Ainsi, la robe bleue de Marie, couleur de la création, est-elle recouverte d'un manteau pourpre, signe de sa royauté. De même, les trois étoiles qui ornent son front et ses épaules sont le symbole de sa virginité. Par ailleurs, le tendre enlacement de la mère et du fils est interprété comme le moment où l'enfant lui révèle le mystère de sa mort et de sa résurrection. Alors que la composition est parfaitement statique, l'artiste a concentré toute l'intensité dramatique de la situation dans le regard de la



Vierge, où l'on peut lire à la fois une infinie tristesse et l'acceptation de la volonté divine. Quant à l'enfant, il déroule un phylactère portant une citation de saint Luc. La légende veut en effet que ce soit ce même apôtre qui ait exécuté, d'après nature, les premiers portraits de la mère de Jésus. Il en aurait ainsi fixé les canons, repris par la tradition au fil des siècles, dans l'Église orthodoxe.

La vénération des icônes fut un dogme de foi formulé au deuxième concile de Nicée, en 787. Considérée comme l'incarnation de la sainteté du modèle, qu'il s'agisse du Christ, de la Vierge ou des saints, l'image exprime, en

elle-même, une vérité révélée contribuant totalement à la liturgie. Objet de vénération, depuis toujours, l'icône participe de la substance divine. Elle serait comme un «temple», où celui qui est représenté affirmerait le mystère de sa présence. MAÏTEN BOUISSET

Timbre: École crétoise (fin XV^e siècle); tempera, gesso et tissu sur support en bois; musée du Louvre. Metteur en page: atelier Didier Thimonier; héliogravure, © photo RMN - J.-G. Berizzi. Illustr.: *La Vierge à l'enfant*, sculpture en terre cuite d'Agostino di Duccio, XV^e siècle, Pérouse, Galliera Nazionale dell'Umbria d'ap. photo S. Domingie/AKG Paris. Jumelet del. et sc.